

1ère EDITION 2015

SPECIAL COOPERATIVES



## Sommaire

Edito.....1

Rappels historiques.....2

### L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MAROC

Principales caractéristiques actuelles de l'ESS au Maroc.....3

### LES COOPERATIVES DANS LA REGION TANGER TETOUAN

Principales caractéristiques des coopératives en région.....5

Le projet d'appui à la mise en œuvre d'une politique régionale d'ESS.....6

### FOCUS : LES COOPERATIVES AGRICOLES DANS LA REGION TANGER TETOUAN.....7

L'Observatoire Régional de l'ESS de la Région Tanger-Tétouan.....8

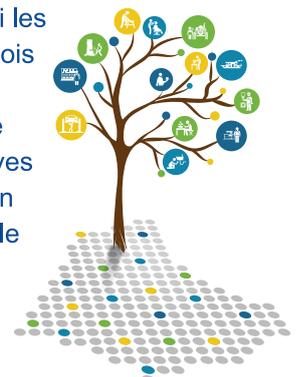
## ► Edito

Secteur prometteur et en pleine expansion, l'ESS est pourtant mal connue dans la région. Si de nombreuses coopératives et associations d'appui au développement d'activités génératrices de revenu ont vu le jour ces dernières années, les données et analyses disponibles les concernant sont peu nombreuses et mal recensées.

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire de la région Tanger Tétouan (ORESS) a pour ambition, à travers la publication de cette première édition du Panorama de l'ESS en région Tanger Tétouan, de mettre à la disposition du public - spécialisé ou non - l'essentiel de l'information existante relative à l'ESS dans la région.

Notre objectif : vous permettre de connaître l'essentiel des caractéristiques du secteur dans la région, en vous offrant sur un même document des chiffres et des dates clés, des analyses, des graphiques et des cartes illustrant les réalités de l'ESS en région.

La collection des panoramas a pour vocation de mettre en valeur les données chiffrées relatives à l'ESS dans la région. Pour ce premier numéro, nous vous proposons également une présentation et une définition de l'ESS ainsi qu'un historique de son développement au Maroc. Cette première édition du Panorama offre un focus particulier sur les coopératives, une nouvelle loi les concernant ayant été votée au mois de septembre 2014. Par ailleurs l'ORESS a tout récemment lancé une étude relative aux coopératives et aux associations dans la région qui nous permettra de présenter le secteur associatif dans un numéro du Panorama.



MAISON DE L'ECONOMIE  
SOCIALE & SOLIDAIRE

Conseil Régional de Tanger Tétouan  
Rue des amoureux, Rez-de-chaussée,

BP 1292, 90000 TANGER  
212 (0) 5 39 37 24 68  
mess.crtt@gmail.com

## Qu'est-ce que l'ESS au Maroc ?

L'ESS joue un rôle essentiel dans le développement économique et social du Maroc en contribuant activement à la création et pérennisation d'activités génératrices de revenus et d'emplois.

L'ESS est une forme d'organisation des entreprises, concrétisée par des statuts juridiques particuliers fondés sur des principes et des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité

- **Solidarité** : l'ESS repose sur le principe de répartition des richesses produites. C'est le principe de non lucrativité. Les excédents d'exercice sont distribués au prorata des activités réalisées avec l'organisation et non pour rémunérer le capital.
- **Egalité** : les entreprises de l'ESS sont basées sur un fonctionnement démocratique selon le principe « 1 personne = 1 voix »
- **Liberté** : l'ESS repose sur le principe de libre adhésion. Les sociétaires sont libres d'adhérer au projet d'une entreprise de l'ESS.

Traditionnellement présente dans la culture marocaine, l'ESS s'est récemment institutionnalisée et structurée autour de trois types de statuts :

- **Les coopératives**, régies par la loi 24.83 fixant le statut général des coopératives et les missions de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO). Cette loi sera remplacée par le texte de loi n°112.12 relatif aux coopératives promulgué en décembre 2014, qui sera appliqué une année après sa date de promulgation (cf. BO n°6318 du 18/12/2014 en arabe).
- **Les associations**, régies par le Dahir n° 1.58.376 du 15 novembre 1958 et la nouvelle loi n° 75.00 du 23 juillet 2002.
- **Les mutuelles**, régies par le Dahir n° 1.57.187 du 12 novembre 1963 portant statut de la mutualité.

Il est à noter que le périmètre de l'ESS au Maroc exclut les types d'organisations suivantes, étant donné qu'elles ne produisent pas de biens ni de services :

- Les organisations exerçant une activité d'administration publique
- Les organisations religieuses
- Les organisations politiques
- Les organisations syndicales
- Les organisations patronales et consulaires

## ► Rappels historiques

Le Maroc connaît un taux de chômage relativement élevé (9,2% selon les chiffres du Haut Commissariat au Plan en 2013) notamment chez les jeunes, et le poids du secteur informel est loin d'être négligeable.

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) représente une opportunité de développement économique et social importante pour le pays.

Les autorités nationales et locales ont, depuis les années 1990, pris la mesure du potentiel que représente l'ESS en termes de création d'emploi et d'activité, de lutte contre la pauvreté, la précarité et la marginalisation du fait même du mode de fonctionnement et d'organisation des structures de l'ESS (initiative collective, proximité sur le terrain...).

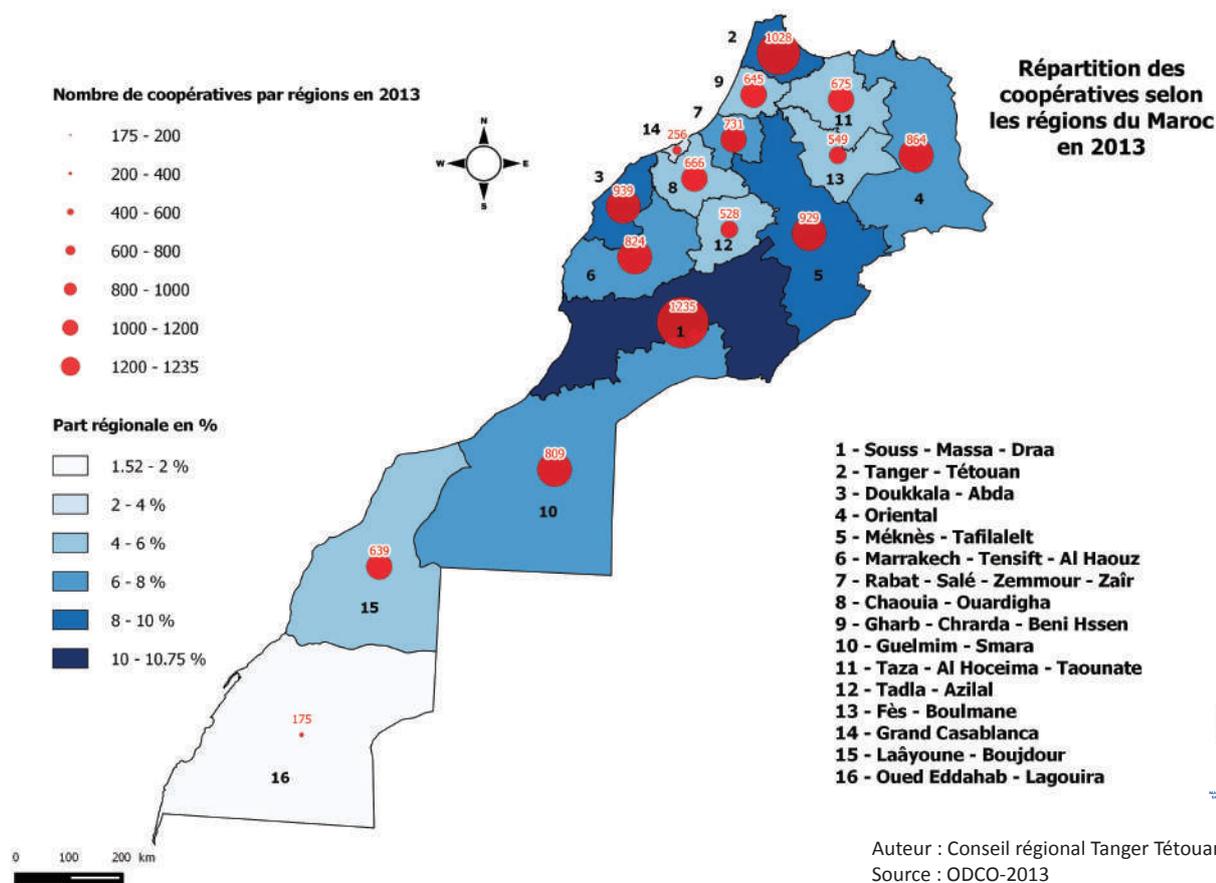
Ainsi de nombreuses initiatives ont vu le jour, incluant l'ESS dans les programmes de développement économique et social à travers notamment l'avènement de l'Initiative nationale de développement humain (INDH) en 2005, fondée sur une approche participative qui met les entreprises de l'ESS au centre du processus de développement humain, le Plan Maroc Vert (2008), Halieutis etc, impliquant divers organismes, agences gouvernementales et collectivités locales (ANAPEC, ADS...).

En 2010, la Stratégie nationale de l'ESS 2010-2020 est présentée. Entre 2008 et 2011, 3 Salons Nationaux de l'Economie Sociale et Solidaire ont été organisés à Casablanca. Plus récemment, la création d'un Ministère de l'Artisanat et de l'ESS en octobre 2013, mais aussi la conception et mise en œuvre des Plans de Développement Régionaux de l'ESS adaptés aux contextes et besoins locaux attestent de la volonté du Maroc de miser sur l'ESS comme levier de lutte contre le chômage et la précarité.

### CHRONOLOGIE :

- **15 novembre 1958** : Dahir n° 1.58.376 régissant les Associations. Complété depuis par la loi n° 75.00 du 23 juillet 2002.
- **12 novembre 1963** : Dahir n° 1.57.187 portant statut de la mutualité.
- **15 octobre 1984** : loi 24.83 fixant le statut général des coopératives et les missions de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO).
- **2005** : c'est l'année du lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).
- **2008** : 1<sup>er</sup> Salon EcoSS à Casablanca.
- **2009** : 2<sup>e</sup> Salon EcoSS à Casablanca.
- **2010 - 2020** : Stratégie nationale de l'ESS.
- **2011** : 3<sup>e</sup> édition du Salon National de l'ESS à Casablanca.
- **2012** : Etude pour l'élaboration du Plan de Développement Régional de l'Economie Sociale de Tanger Tétouan (PDRES).
- **2013** : Création du Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire.
- **2014** : Promulgation de la nouvelle loi des coopératives 112-12 (cf. BO n°6318 du 18/12/2014 en arabe).

## PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ACTUELLES DE L'ESS AU MAROC



### L'ESSOR DES COOPERATIVES

Avec un taux de croissance des coopératives de 55% entre 2010 et 2013 au niveau national (ODCO), le secteur coopératif est en pleine expansion au Maroc. Bien que la répartition des coopératives sur le territoire soit inégale, la tendance globale est au développement de ce type de structures. Le Centre et le Nord du Maroc occupent effectivement une place privilégiée pour ce qui relève du développement de coopératives sur leur territoire :

- la région Tanger Tétouan, classée 2<sup>e</sup> au niveau national en termes de nombre de coopératives : en 2013, 1028 coopératives (contre 776 en 2010) soit 9% des coopératives marocaines se concentrent sur son territoire.
- La région Souss - Massa - Draa est en première position à l'échelle nationale, avec 1235 coopératives soit 11% des coopératives en 2013.
- les régions du Sud (Guelmim - Smara , Lâayoune-Boujdour et Oued Eddahab - Lagouira) observent quant à elles un nombre de coopératives réduit par rapport aux autres régions pour les années 2010 et 2013.

Mais ce sont elles qui enregistrent les taux d'évolution les plus significatifs en matière de création de coopératives : entre 2010 et 2013, leur nombre a augmenté respectivement de 84%, 72% et 50% dans ces trois régions selon les données de l'ODCO.

Cette dynamique s'explique par la mise en place de mécanismes d'appui à l'ESS en général, avec une nette accélération du nombre de créations de coopératives dès 2005 (ODCO) du fait de la mise en place de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ou de mécanismes sectoriels développés dans le cadre de programmes comme le Plan Maroc Vert (lancé en 2008 par le Ministère de l'Agriculture, son II<sup>e</sup> pilier vise l'accompagnement solidaire de la petite agriculture) ou divers programmes promus par l'Agence de Développement Social (ADS).

### CHIFFRES CLES :

**12.022** : c'est le nombre de coopératives que comptait le Maroc en 2013 selon les chiffres de l'ODCO.

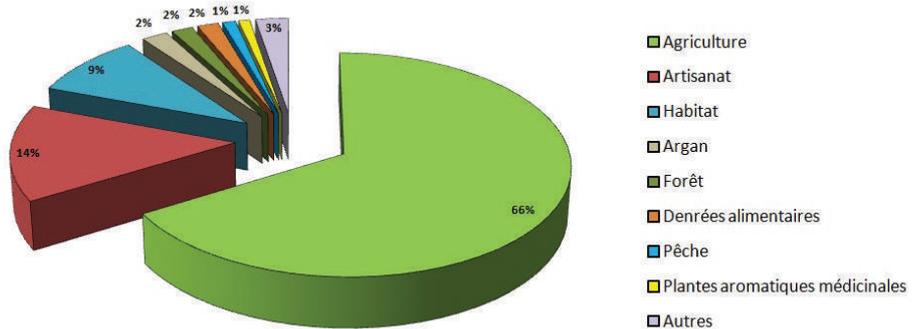
**90%** des coopératives marocaines sont concentrées dans trois secteurs d'activité : l'agriculture, l'habitat et l'artisanat (ODCO).

**55%** : c'est le taux de croissance du nombre de coopératives au niveau national entre 2010 et 2013, selon les chiffres de l'ODCO

## UN SECTEUR SPECIALISE

Les coopératives représentent donc un type d'opérateur économique non négligeable au Maroc. L'une des principales caractéristiques de ce secteur est d'avoir investi majoritairement trois secteurs d'activité : l'agriculture, l'artisanat et l'habitat. Comme nous le montre le graphique ci-contre, ces secteurs concentrent 90% des coopératives marocaines. L'agriculture est nettement prédominante : 66% des coopératives marocaines sont des coopératives agricoles. Elle est suivie du secteur de l'artisanat (14%) et de celui de l'habitat (9%). La transformation de denrées alimentaires, la pêche ou les services restent très sous-représentés. L'importance des subventions agricoles perçues explique, au vu de la prédominance rurale du territoire marocain, (notamment au nord et centre-ouest du pays) la profusion de coopératives agricoles et artisanales

Nombre de coopératives par secteurs d'activité en 2013 au Maroc



Source : ODCO-2010

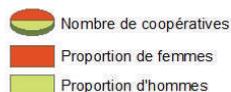


## LES FEMMES ET LES COOPERATIVES AU MAROC

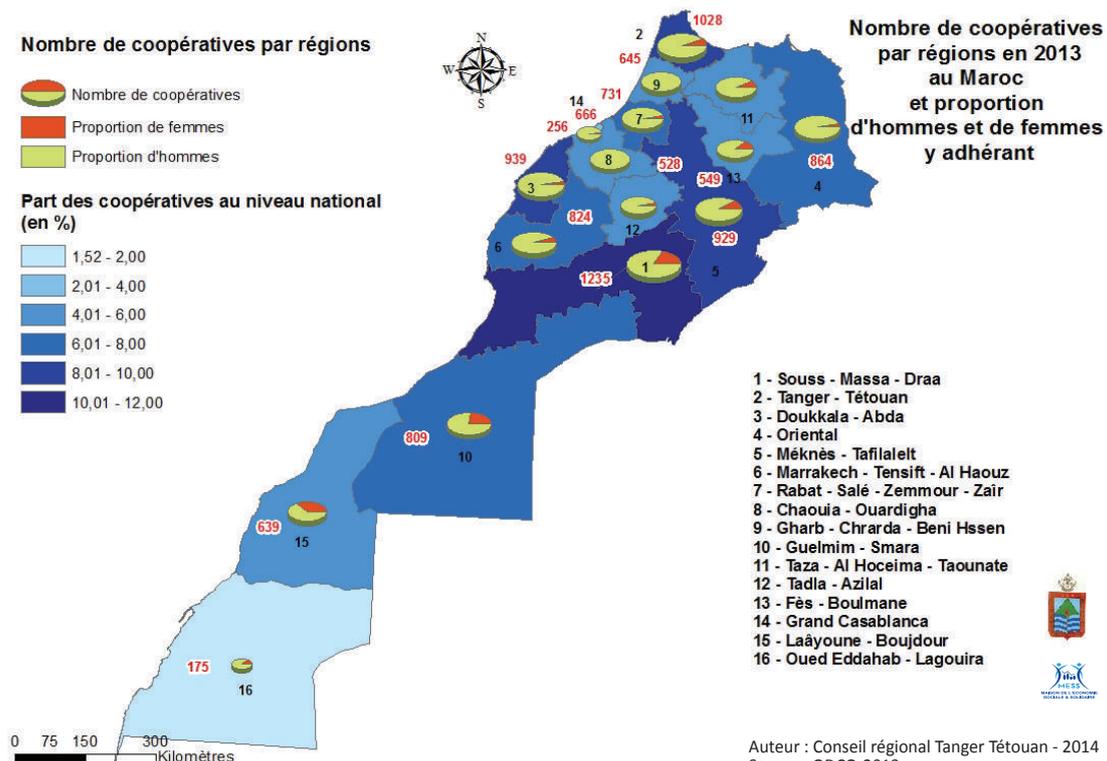
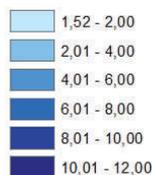
Le milieu coopératif reste majoritairement masculin au Maroc. En 2013, la région Souss Massa Drâa comptait 19% de femmes adhérentes à des coopératives, occupant ainsi la première place au niveau national. En effet le reste des régions du Maroc enregistre de très faibles taux de féminisation des coopératives. La région Tanger Tétouan par exemple ne compte que 6% de femmes adhérentes.

Un phénomène est toutefois à noter concernant la présence des femmes dans le secteur coopératif : il s'agit du développement de coopératives exclusivement féminines. Bien que peu nombreuses, ce modèle s'est développé notamment dans le Sud du pays : la région Souss Massa Drâa comptait 303 coopératives féminines en 2013, celle de Laayoune Boujdour en comptait 250 contre 126 pour la région Tanger Tétouan ou seulement 16 pour la région Gharb Chrarda Beni Hssen (données ODCO 2013).

Nombre de coopératives par régions



Part des coopératives au niveau national (en %)



Auteur : Conseil régional Tanger Tétouan - 2014  
Source : ODCO-2013

## LES COOPERATIVES DANS LA REGION TANGER TETOUAN

### ► PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES COOPERATIVES EN REGION

La région de Tanger Tétouan connaît depuis une dizaine d'années un développement économique soutenu, qui génère également des inégalités. Le développement de plusieurs zones franches motivé par l'emplacement stratégique de la région ainsi que l'installation de projets structurants tels que le Port Tanger Med et ses extensions ont certes généré de l'emploi mais ne permettent pas d'éradiquer la pauvreté. L'ESS est une opportunité pour un développement socio-économique harmonieux, permettant d'intégrer les populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, artisans, porteurs de projet) au développement de leur territoire.

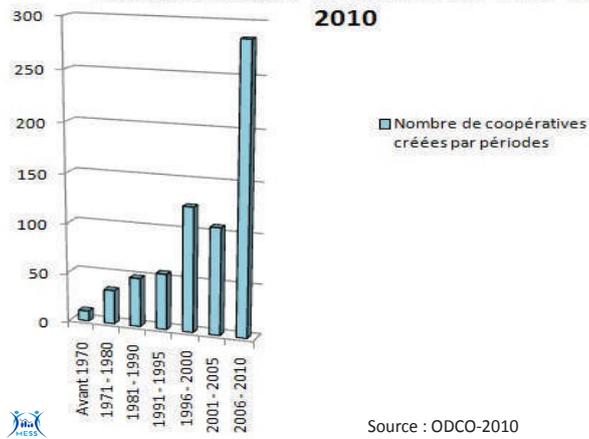
A l'instar de l'évolution du secteur coopératif au niveau national, la région Tanger Tétouan a vu ce secteur se développer de manière très significative à partir des années 2000 (cf. paragraphe « L'Essor des coopératives ») avec un pic notable dès 2006 (voir graphique ci-contre).

La tendance est donc en constante évolution positive dans la région depuis les années 1970. La région de Tanger Tétouan a historiquement souffert d'un certain enclavement et d'une moindre intervention de l'Etat sur son territoire jusqu'à l'accession au trône de **S.M Mohamed VI**. C'est au début des années 2000 que le territoire bénéficie de stratégies et de moyens de développement conséquents.

La création de coopératives, comme acteur économique du développement local, est alors fortement encouragée, notamment parce qu'elle s'adapte particulièrement bien au contexte à prédominance rurale et agricole du territoire régional.

Ainsi aujourd'hui la région Tanger Tétouan est la 2<sup>e</sup> au niveau national en termes de nombre de coopératives présentes sur son territoire : 1028 sur un total national de 12022 en 2013 selon les chiffres de l'ODCO.

**Nombre de coopératives créées dans la région Tanger Tétouan entre 1970 et 2010**



Source : ODCO-2010

#### CHIFFRES ET DONNEES CLÉS :

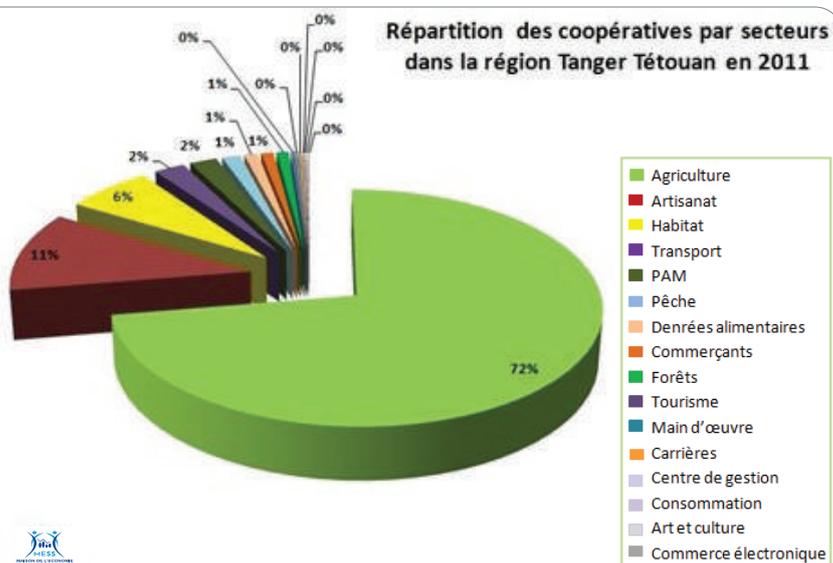
**2<sup>e</sup>** : en 2013, la région Tanger Tétouan est la 2<sup>e</sup> région du Maroc en termes de nombre de coopératives (1028) sur son territoire (ODCO).

**126** : c'est le nombre de coopératives féminines présentes en région Tanger Tétouan en 2013 (ODCO). Toujours pour 2013, 2079 femmes étaient adhérentes à une coopérative dans la région.

**Larache** : c'est la province qui compte le plus grand nombre de coopératives (446) dans la région en 2012 (ODCO).

Si l'on se réfère au graphique ci-contre, on peut aisément constater que les coopératives agricoles dominent largement le secteur dans la région. Elles représentent quasiment les  $\frac{3}{4}$  de la totalité des coopératives (72% en 2011), c'est-à-dire plus que la moyenne nationale (66% en 2013, il n'existe pas de données plus récentes concernant la région Tanger Tétouan pour le moment).

La répartition des coopératives par secteurs dans la région suit globalement la répartition nationale des coopératives, le trio « agriculture, artisanat, habitat » se répète à échelle régionale. Si l'agriculture dispose toutefois d'une place considérable concernant le secteur coopératif dans la région, cela s'explique notamment du fait que Tanger Tétouan est une région à dominante rurale : les provinces de Tétouan, Chefchaouen, Ouezzane et Larache sont majoritairement des provinces rurales à vocation agricole.

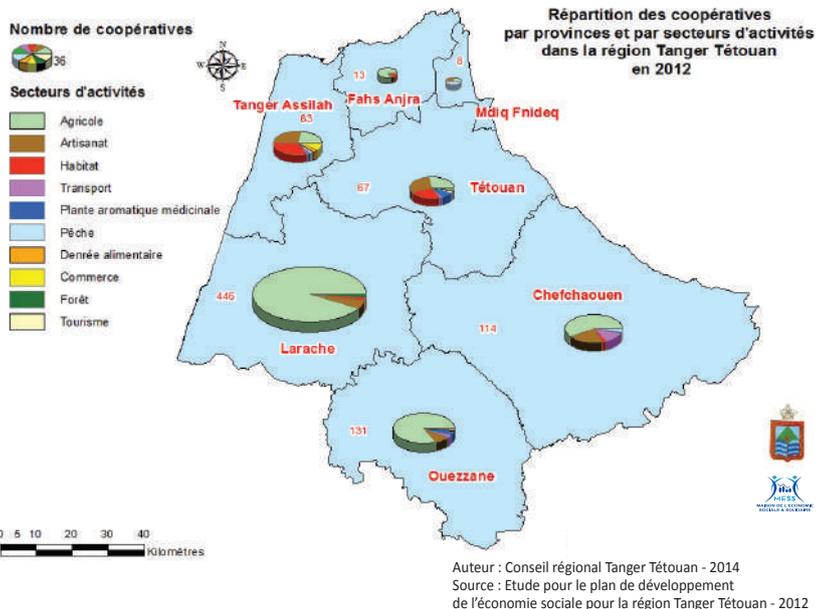


Source : ODCO-2010

Les provinces les plus urbaines, comme Tanger-Assilah et M'diq Fnideq observent quant à elles un nombre plus réduit de coopératives (8 pour M'diq Fnideq, 83 pour Tanger Assilah). Dans ces provinces, les coopératives d'artisanat ou d'habitat occupent la première place devant les coopératives agricoles.

Par ailleurs, il est à noter que la Région de Tanger Tétouan est en train de se doter d'un Plan Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PDRES), en partenariat avec l'Agence pour le Développement du Nord (APDN) et le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire. Lors de la phase de diagnostic, l'étude menée dans le cadre de ce Plan a démontré l'existence de nombreuses potentialités de développement de l'ESS dans la région, à travers notamment l'exploitation de nouvelles niches, notamment concernant les aspects liés à l'entrepreneuriat et à la gestion de la coopérative...

La Région de Tanger Tétouan, en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que leurs partenaires, a mis en place un projet d'appui à la mise en œuvre d'une politique régionale d'économie sociale et solidaire (PRESS) visant à mettre en place des stratégies et outils favorisant le développement de toutes les composantes de l'ESS, notamment des coopératives.



La carte ci-dessus représente la répartition des coopératives par province et par secteurs d'activités dans cette région en 2012 (données issues du Plan de développement de l'économie sociale et solidaire dans la région Tanger-Tétouan, PDRES).

La province de Larache compte le plus grand nombre de coopératives dans la région (446), la majorité étant agricole. La deuxième et la troisième place revient successivement à la province de Ouezzane et de Chefchaouen avec 131 coopératives pour la deuxième et 114 coopératives pour la troisième.

## ► LE PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE REGIONALE D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PRESS)

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement socio-économique de la région, le Conseil Régional de Tanger-Tétouan conduit en coopération avec le Conseil Régional de Provence-Alpes- Côtes d'Azur (FRANCE), un projet d'appui à la mise en place d'une politique régionale d'économie sociale et solidaire dans la région Tanger-Tétouan (PRESS). Le projet est doté d'un budget de 6.4 millions de dirhams pour une durée de trois années. Les deux Régions sont accompagnées dans la mise en œuvre de ce projet par la Chambre de Commerce d'industrie et des services de Tanger, ainsi que par le RADEV pour le Maroc, ASF et la CRESS PACA pour la France. Le projet bénéficie du concours financier de l'ambassade de France au Maroc et du ministère de l'intérieur marocain (DGCL).



### Le PRESS s'articule autour de quatre axes :

#### AXE 1 : LA MAISON DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA REGION TANGER TETOUAN – MESS

Elle constitue le pôle régional du développement de l'ESS dans la région Tanger-Tétouan. Elle assure aux acteurs régionaux une base de concertation et de développement de synergies. Les opérateurs de l'ESS y trouveront conseil, appui, documentation et orientation.

#### AXE 2 : L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA REGION TANGER TETOUAN- ORESSIT

A travers ses moyens : salle de consultation, bibliothèque numérique, panorama de l'ESS, Atlas, catalogue des acteurs, newsletter, et autres publications spécifiques, il constitue un centre de recueil, d'analyse et de traitement de l'information ainsi qu'un outil d'appui à la prise de décision.

#### AXE 3 : STRUCTURATION ET ANIMATION DU SECTEUR DE L'ESS

Elles sont assurées à travers plusieurs activités destinées aussi bien aux professionnels qu'au grand public : mise en place de la Plateforme régionale NORESS des acteurs de l'ESS, organisation d'un séminaire annuel, d'un concours de l'ESS,...

#### AXE 4 : LE GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

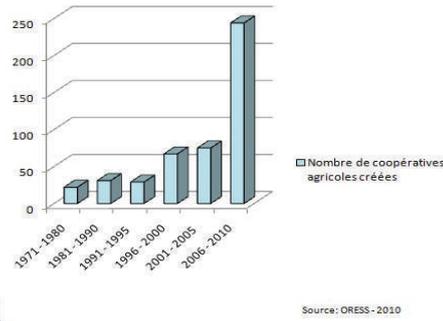
##### « ENTREPRISE COLLECTIVE PARTAGE », EXPERIENCE PILOTE

Ce cadre entrepreneurial inédit au Maroc permettra de mutualiser des outils d'accompagnement (comptabilité, commercialisation, organisation de la production,...) au bénéfice de coopératives ou de petits entrepreneurs.

# FOCUS : LES COOPERATIVES AGRICOLES DANS LA REGION TANGER TETOUAN

72% des coopératives de la région sont des coopératives agricoles (ODCO, 2012) contre 66% au niveau national (région à prédominance agricole). 28,11% des coopératives agricoles de la région sont des coopératives d'élevage. 658 : c'est le nombre de coopératives agricoles que comptait la région Tanger Tétouan en 2010 (données ODCO).

Nombre de coopératives agricoles créées dans la région Tanger Tétouan entre 1970 et 2010



## DONNEES ET CHIFFRES CLES

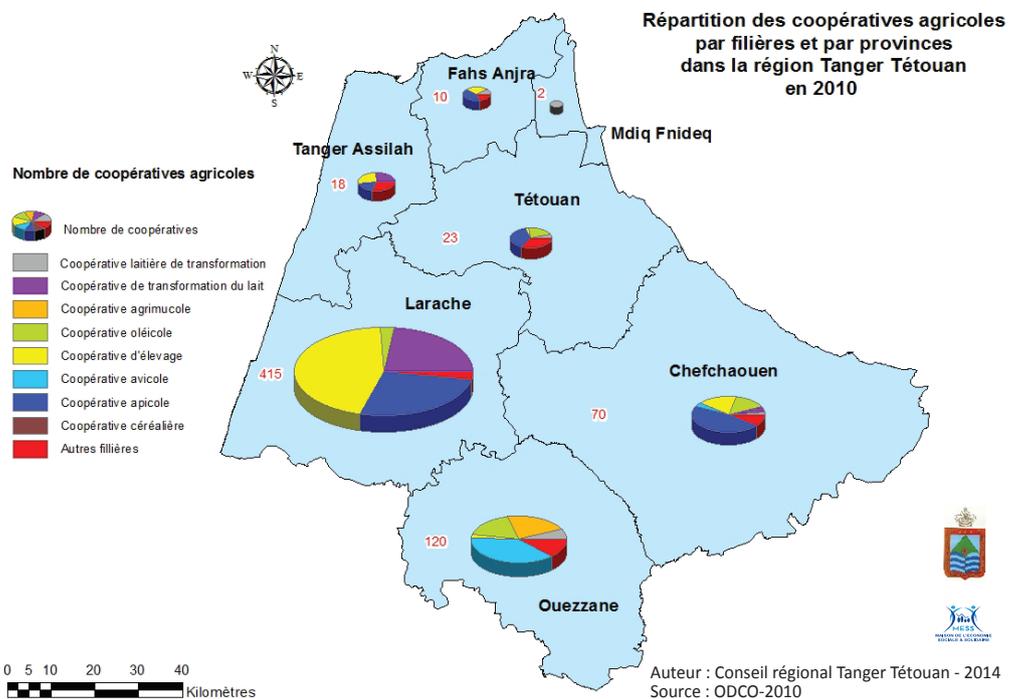
72% des coopératives de la région sont des coopératives agricoles (ODCO, 2012) contre 66% au niveau national (région à prédominance agricole).

28,11% des coopératives agricoles de la région sont des coopératives d'élevage.

658 : c'est le nombre de coopératives agricoles que comptait la région Tanger Tétouan en 2010 (données ODCO).

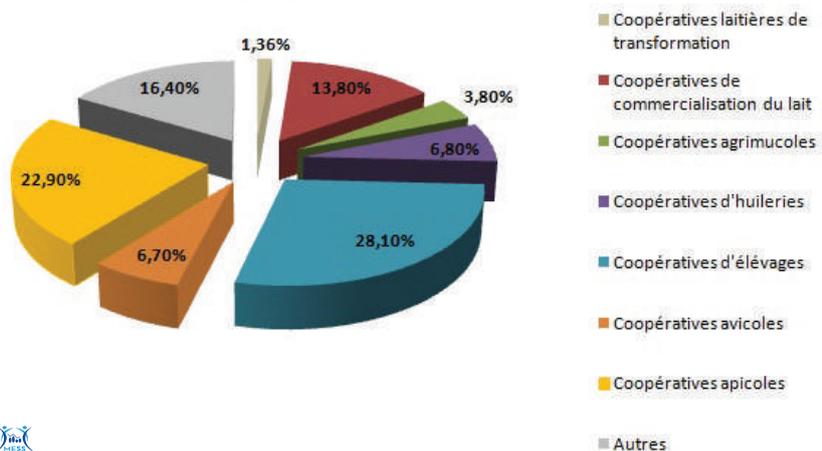
Cette carte présente pour l'année 2010 la répartition des coopératives agricoles par filières et par provinces dans la région Tanger Tétouan. On peut aisément observer la prédominance de la province de Larache, qui occupe la première place avec 415 coopératives agricoles sur un total de 658 dans la région, suivie par la province d'Ouezzane (120 coopératives agricoles): ces provinces sont particulièrement propices aux activités agricoles du fait de la présence de la plaine du Loukkos.

Ainsi, en 2010, 38.5% des coopératives de la province de Larache (soit 160 structures) étaient des coopératives d'élevage. Les provinces de Tanger - Assilah, de Tétouan et de M'diq - Fnideq, plus urbaines, observent un nombre plus réduit de coopératives agricoles.



## Répartition des coopératives agricoles par filières dans la région Tanger Tétouan en 2010

De manière plus globale, et d'après les données de 2010 exposées dans ce graphique, les coopératives agricoles de la région se concentrent essentiellement sur trois filières : l'élevage arrive en tête, avec 28% des coopératives agricoles ; il est suivi de l'apiculture (23%) et de la commercialisation du lait (14%).



# L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION TANGER-TÉTOUAN

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) est l'un des piliers de la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (MESS) de la Région Tanger Tétouan. Mis en place en 2008 dans le cadre de l'accord de coopération décentralisée qui lie la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et la Région Tanger Tétouan (RTT), avec l'appui de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire PACA, il bénéficie d'actions de consolidation dans le cadre du projet d'appui à la mise en place d'une politique régionale d'économie sociale et solidaire dans la région Tanger-Tétouan (PRESS) depuis 2012.



## L'ORESS a pour objectifs :

- Le recueil, le traitement et l'analyse des données relatives à l'ESS dans la région.
- La production et la mise à disposition de documents de référence concernant l'ESS dans la région.
- La valorisation et la promotion du secteur de l'ESS.
- Le conseil et l'aide à la prise de décisions stratégiques en matière d'ESS.

Il fournit aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux collectivités territoriales des données scientifiques quantitatives et qualitatives fiables, ainsi que des outils d'analyse permettant de mieux comprendre l'économie sociale et solidaire en région aujourd'hui et d'accompagner son développement futur.

Pour ce faire, l'ORESS :

- Fait conduire des études générales ou thématiques sur l'ESS dans la région
- Traite et analyse les données statistiques dont il dispose
- Mène à bien un travail de veille et d'information du public concernant l'actualité de l'ESS
- Elabore des outils spécifiques d'analyse et de valorisation du secteur et dans la région, notamment :
  - Un Atlas de l'ESS
  - Une Newsletter
  - Des études thématiques
  - Un Panorama régional de l'ESS...

## Note méthodologique

La grande majorité des données présentées dans ce Panorama de l'ESS en RTT sont issues de l'Office de Développement de la Coopération (ODCO). Cet organisme travaille à échelle nationale et régionale. Néanmoins les données par régions sont moins précises et moins récentes que celles d'ordre national.

Les données de deux des graphiques illustrant ce Panorama ont pour source les travaux menés en 2010 par l'ORESS de Tanger Tétouan et qui se basent sur un échantillon de 666 coopératives de la région.

Le secteur de l'ESS au Maroc est composé des coopératives, des associations et des mutuelles. La récente institutionnalisation du secteur fait qu'il n'existe pas encore d'organisme unique répertoriant et centralisant les données relatives à la totalité de ce champ dans le pays. De ce fait il est difficile d'obtenir des données fiables et récentes concernant notamment les associations.

L'ORESS cherche à pallier ce manque à travers la commande d'études, globales et thématiques, relatives au secteur. Actuellement une étude visant le recensement des structures de l'ESS sur le territoire régional est en cours de réalisation. Ses résultats permettront d'établir un état des lieux de l'ESS en région qui feront l'objet de nouvelles analyses et d'une prochaine édition actualisée de ce Panorama.

**Vous souhaitez obtenir des renseignements ou des informations complémentaires ?**

**L'ORESS est à votre disposition.**



## Contactez-nous :

- **Rendez-nous visite** : l'ORESS est hébergé dans les locaux de la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire du Conseil Régional de Tanger Tétouan, Rue des amoureux, Rez-de-chaussée, BP 1292, 90000 TANGER
- **Par téléphone** : 212 (0) 5 39 37 24 68
- **Par mail** : mess.crft@gmail.com
- Des informations sont également disponibles sur **le site web** du Conseil Régional de Tanger Tétouan : **www.crft.gov.ma**